



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **64-12**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité syndical

du 25 octobre 2012

Le vingt-cinq octobre deux mille douze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD

Date de convocation : 15 octobre 2012

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 13 Votants : 15

Présents : Michel BAFFERT, Valérie BELLE, Yannick BOULARD, Martine BROUZET(2), Aldo CARBONARI, Christian COIGNÉ, Gisèle FRIER, Jacques GAUTHIER, Véronique GONNET, Marylin MASTROMAURO(2), Patrick MOLINARO, Denis ROUX, Jacqueline TESSAIRE

Absents excusés : Jeanine CARRIER, Claudine DIDIER, François GILABERT, Guy JULLIEN, Marcel REPELLIN

Secrétaire de séance : Véronique GONNET

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

OBJET : INSERTION- EMPLOI

- PLIE de l'agglomération Grenobloise porté par la METRO : Validation de l'appel à projet 2013 du FSE pour l'action Chargé de relations entreprises

Rapporteur : Yannick BOULARD

Le Vice-président expose :

Depuis 7 ans la MIPE s'est clairement orientée vers le développement des relations avec les acteurs économiques du territoire.

L'objectif est de connaître le tissu économique local dans le but de rapprocher les publics (Demandeurs d'emploi) des employeurs.

Depuis 2005, une personne est spécialement affectée à la coordination des relations économiques que la MIPE entretient avec les employeurs du territoire. Orientation renforcée depuis 2006 par l'affectation de cette personne sur le dispositif des chargés de relations entreprises, dans le cadre du PLIE.

Le chargé de relations entreprises (CRE) assure une mission de conseil auprès des autres conseillers emploi de la structure et intervient sur les étapes de parcours des participants lors de la mise à l'emploi. Par ailleurs elle produit les outils de suivi et d'évaluation de la mission. (Logiciel de collecte des offres, suivi des offres et des positionnements, informations économiques, suivi des plans d'action ...)

L'intermédiation avec les entreprises objet de la présente opération est assuré par 1 personne au sein de La maison intercommunale pour l'emploi pour 0,5 ETP, pour un montant de 24 973,29 € auxquels se rajoute les dépenses directes de l'action 4 994,66 €.

Le présent dossier de subvention correspond aux 0,5 ETP pris en charge cofinancés à 50% par le FSE ainsi que les frais directs de l'action. Les 50% restant étant financés par le SIRD sur ces fonds propres.

BUDGET PREVISIONNEL 2013 DE L'ACTION

Postes de dépenses	Année 2013		Financiers (a)	€	%
Dépenses directes	29 967,95 €	100%			
1. Personnel	24 973,29 €	83.33%	1. Fonds social européen (FSE)	14 983,97 €	50%
2. Fonctionnement			2. SIRD	14 983,98 €	50%
3. Prestations externes					
4. Liées aux participants					
5. Dépenses indirectes de fonctionnement	4 994,66€	-			
6. Dépenses en nature	- €	-			
Dépenses totales	29 967,95 €	100%	Ressources totales	29 967,45 €	100%

Sur la base du budget prévisionnel ci-dessus, le SIRD s'engage à cofinancer le coût de l'opération CHARGE DE RELATION ENTREPRISE PLIE pour un montant prévisionnel maximum de 14 983,98 € soit 50 % du coût de l'opération. Ce cofinancement pourra être réajusté si le montant réalisé est inférieur au prévisionnel.

Après débat, il convient de valider le projet d'accompagnement intermédiation avec l'entreprise porté par le PLIE ainsi que le budget prévisionnel 2013
Le comité syndical,

☞ VALIDE le Projet d'intermédiation avec les entreprises porté par le PLIE

☞ VALIDE le budget prévisionnel 2013 de l'opération.

☞ AUTORISE le président à signer tout document relatif à la présente demande de subvention

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 26 Octobre 2012
Le Président,

Christian COIGNÉ